

## Formation DEUX ROUES – A1

### OBJECTIFS / PUBLIC VISE

Devenir un conducteur responsable et conscient des risques routiers.

Etre âgé(e) d'au moins 16 ans (théorie + pratique).  
Ce permis permet de conduire une moto légère (avec ou sans side-car) d'une puissance maximale de 11 kilowatts (15ch) et qui n'excède pas 125 cm<sup>3</sup> de cylindrée, ou un tricycle à moteur d'une puissance de 15 kw maximum.

### FORMATEURS

Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R) mention deux roues, ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R) Certificat Complémentaire de Spécialisation deux roues.

Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement

### MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Méthodes et techniques adaptées à la conduite d'un deux roues

### VEHICULE

125 CBS

### EFFECTIFS

1 Elève par véhicule.  
Maximum 3 élèves en circulation.  
Maximum élèves hors circulation.

### HORAIRES

A voir avec l'auto-école.

### DUREE

- Minimum 20 heures obligatoire

### SUIVI DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION

-Livret de formation au permis

- Accès ENPC ediser illimité sur 2 mos et cours théorique en visioconférence les lundi et jeudi à 19h00  
-Fiche individuelle de suivi

### DIPLÔME VISE

1 - Réussir à l'Examen Théorique MOTO  
2 - Réussir l'épreuve pratique du permis de conduire plateau et circulation :

#### Épreuve hors circulation :

L'épreuve hors circulation dure 10 minutes. L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routières, équilibre et stabilité, connaissance et emploi des accessoires et commandes du véhicule, freinage, etc

#### Épreuve en circulation :

L'épreuve en circulation dure 40 minutes.

Elle se déroule sur des itinéraires variés en utilisant la procédure du véhicule suiveur avec liaison radio permanente entre l'examineur et le candidat.

Elle permet de vérifier que :

Vous respectez le code de la route,  
Vous pouvez circuler en sécurité pour vous-même et pour les autres usagers des voies publiques,  
Vous maîtrisez les commandes et la manipulation de votre véhicule,  
Vous êtes suffisamment autonome dans la réalisation du trajet.

### Équipement obligatoire

- . un casque homologué,
- . des gants homologués,
- . un blouson ou une veste à manches longues, blouson air bag
- . un pantalon ou une combinaison,
- . des bottes ou des chaussures montantes

#### Accessibilité de la formation :

En cas de situation de handicap, veuillez nous contacter

#### Tarifs :

- . Nous contacter pour connaître le prix de la formation.
- . **Prochaine formation** : sur demande

**PROGRAMME DETAILLE**

<p><b>1 - Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation</b></p> <p>A - Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.          B - Connaître la conception de la moto: ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.          C - Maîtriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur.          D - Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité.          E - Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.          F - Monter et rétrograder les rapports de vitesse.          G - Maîtriser la réalisation d'un freinage.          H - Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.          I - Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)          J - Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)          K - Maîtriser les techniques d'inclinaison.          L - Réaliser un freinage d'urgence</p>	<p><b>2 - Appréhender la route et circuler dans des conditions normales</b></p> <p>A - Connaître et respecter les règles de circulation.          B - Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues).          C - Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.          D - Adapter l'allure aux situations.          E - Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité.          F - Tourner à droite et à gauche.          G - Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.          H - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.</p>
<p><b>3 - Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers</b></p> <p>A - Evaluer et maintenir les distances de sécurité.          B - Croiser, dépasser, être dépassé.          C - Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.          D - Communiquer avec les autres usagers.          E - Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.          F - Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.          G - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.          H - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.          I - Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.          J - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.          K - Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts</p>	<p><b>4 - Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique</b></p> <p>A - Suivre un itinéraire de manière autonome.          B - Préparer et effectuer un voyage longue-distance en autonomie.          C - Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer.          D - Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.          E - Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse).          F - Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage de la motocyclette.          G - Pratiquer l'éco conduite.</p>

